

## PRISE EN CHARGE DE LA VISION DE L'ENFANT

Depuis le décret n°2016-1381 du 12 octobre 2016, les opticiens lunetiers sont autorisés à contrôler la réfraction des personnes de moins de 16 ans et à modifier, si nécessaire, la correction optique de leur équipement, en lunettes ou en lentilles, durant la période de validité de l'ordonnance, soit en l'occurrence 1 an.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Découvrir ou améliorer ses compétences dans l'équipement des enfants
- Connaître la vision de l'enfant et ses défauts
- Développer vos qualités d'écoute et d'empathie
- Comprendre le développement de la vision de l'enfant, les enjeux majeurs pour son éducation et ses apprentissages scolaires
- Répondre aux attentes d'un public exigeant (enfant et parents) tout en tenant compte des contraintes techniques et législatives qui leurs sont propres



**DURÉE DE LA FORMATION** : 14 heures en présentiel soit 2 journées de 9h30 à 17h30

**PUBLIC** : Opticiens-lunetiers diplômés

### PROGRAMME

- **Processus de développement de l'emmétropie**
  - Evolution des amétropies avec l'âge
  - Evolutions anatomiques et physiologiques de l'œil
- **Processus de développement de la vision binoculaire**
- **Risques majeurs : développement de troubles visuels (majeurs)**
  - Développement normal et anormal de l'Acuité Visuelle
  - Signes d'appel aux plans général et oculaire
    - pour les parents et l'entourage
    - pour les enseignants
  - Signes cliniques pour les professionnels de la santé
  - Comment dépister les troubles visuels
  - Sensibilisation de l'entourage
  - Prévalences
- **L'amblyopie**
  - Définition et problèmes oculaires associés
  - Prévalence ; précision
  - Critères et classifications cliniques

- **La Myopie**
  - Définitions
  - Prévalence
  - Facteurs épidémiologiques
  - Dispositifs de prise en charge
  - Proposition, conseil et choix des montures en fonction de l'âge
- **Les écrans**
  - distance yeux-écran, quid de la « nouvelle vision de près »
  - distance d'observation : règle et recommandation
- **Soleil et UV's**
  - UVA ; UVB ; UVC (rappels) – Transmission des UV en fonction de l'âge
  - Protection ; Rappel Classification solaires et normes CE
- **Réfractions objective et subjective en fonction de l'âge**
- **Dépistage précoce et observation**
  - Découvertes des différentes méthodes utilisées par les cliniciens
- **Règles et recommandations de prescription en fonction de l'âge**

## PREREQUIS

- Opticien-lunetier diplômé souhaitant acquérir ou actualiser ses connaissances et prendre en charge le déficit visuel chez l'enfant

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Formation en présentiel
- Présentation du support pédagogique

## MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire remis en fin de session aux participants
- Évaluation des pratiques professionnelles pré et post formation

## TARIF DE LA FORMATION :

- Coût pédagogique de la formation : 680 € (frais de repas inclus)



### CONTACT

E-mail [contact@isoform.fr](mailto:contact@isoform.fr)

Tél. 01 53 95 29 56

Inscription sur [www.isoform.fr](http://www.isoform.fr)